



Éditorial

Chers Acteurs de l'alternance,

L'année 2001 marque une étape importante de l'existence de notre association.

Depuis sa création en septembre 1998, Sysfal a émergé exclusivement au financement européen dans le cadre du Programme d'Initiative communautaire " Emploi, volet YOUTHSTART ".

Grâce à ce programme européen, le Secrétariat permanent de la Formation en Alternance a pu bénéficier de moyens importants pour mobiliser les acteurs de terrain, développer les partenariats opérationnels et ainsi promouvoir l'alternance.

Nous disposons désormais d'une infrastructure, de fonctionnalités et d'outils adaptés pour accomplir pleinement nos missions. En 2001, ces missions seront financées principalement par les subventions régionales et communautaires. Cette évolution, si elle est conforme à la philosophie de l'accord de coopération conclu entre les Gouvernements wallon et de la Communauté française en juin 1998, nous imposera toutefois de réorienter un certain nombre d'actions et d'allouer les moyens disponibles en fonction d'orientations politiques nouvelles.

Lors de la conclusion de l'accord de coopération, il avait été admis que le dispositif mis en place devrait évoluer en fonction du suivi et de l'évaluation qui en seraient faits par Sysfal et les acteurs de

l'alternance. Dès à présent, un certain nombre de réformes sont engagées à divers niveaux de pouvoirs.

Le Gouvernement fédéral a annoncé son intention de régler durablement la problématique du statut de la personne en formation par immersion, totale ou partielle, en entreprise.

Dans la foulée, le Premier Ministre a indiqué que son Gouvernement prendrait l'initiative de concertations avec les Régions et Communautés en vue de donner naissance au "portefeuille" de compétences dont l'objet et l'intérêt se matérialiseraient notamment par la validation, la certification et en conséquence la capitalisation de tous types de compétences et de savoirs acquis au terme de cursus de formation.

De son côté, le Ministre communautaire de l'Enseignement secondaire, Monsieur Pierre HAZETTE, a pris l'engagement de proposer à son Gouvernement un projet de réforme de l'Enseignement à Horaire réduit.

Enfin la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, Madame Marie ARENA, souhaite quant à elle relancer le débat entre tous les acteurs de l'alternance autour de questions et de préoccupations relatives au fonctionnement et à l'impact du dispositif mis en place par l'accord de coopération.

Sur tous ces sujets, Sysfal entend jouer pleinement le rôle qui lui revient en sa qualité d'observateur privilégié de la filière de formation qualifiante en alternance. Non seulement, nous vous informerons de ce qui se prépare ou de ce qui se fait, mais nous solliciterons également vos avis, remarques, commentaires ou suggestions et nous tenterons de les relayer auprès des autorités concernées.

Vous l'aurez compris, l'année nouvelle s'annonce riche en défis nouveaux, en changements, en adaptations, en progrès. Dès lors, plus que jamais, nous avons besoin de la participation de tous et de chacun pour construire l'avenir de l'alternance.

Au nom de toute l'équipe qui anime quotidiennement le Secrétariat permanent de la Formation en Alternance. ainsi qu'au nom de l'ensemble de nos membres et administrateurs, je me permets de vous adresser, avec sincérité les meilleurs vœux de réussite et de satisfaction pour l'an 2001

Serge MOUSSET,

Administrateur délégué.



SYSFAL NUMERIQUE

LE SITE INTERNET

Une des missions prioritaires de SYSFAL (Secrétariat permanent de la Formation en Alternance) est d'informer et de promouvoir la formation en alternance.

Internet s'imposait comme un outil privilégié de communication.

Le software utilisé pour le développement du site nous permet de l'actualiser sans délai.

Nous vous présentons ci-après les composantes de notre site.

LA PROCEDURE D'AGRÉMENT

L'utilisation de l'informatique pour la constitution et la gestion des dossiers de demande d'agrément, simplifie la tâche des introducteurs de projets.

Un outil identique a été développé et mis à la disposition de l'administration de la Région wallonne dans le cadre d'une convention de collaboration bilatérale avec SYSFAL.

Cet outil nous permet aujourd'hui d'exploiter les informations contenues dans les dossiers d'agrément et de publier une analyse statistique annuelle détaillée sur les actions de formation en alternance

TABLE DES MATIÈRES

- 3** La bourse d'alternance
- 4-5** L'organigramme du site
- 6** **Le site internet:**
en direct avec SYSFAL
- 7** SYSFAL 3.0 upgrade
du programme d'agrément
- 8** Analyse quantitative du
paysage de la formation
en alternance

**Sysfal Info est une
publication de l'asbl Sysfal**

**Secrétariat permanent de
la Formation en
Alternance**

Comité de Rédaction

Serge MOUSSET
Freddy ARPIGNY
Bernard PETIT
Claudy ROLAND

Adresse

Bâtiment AG – 77ME étage
boulevard Tirou 185
6000 CHARLEROI

Pour tout renseignement:

Secrétariat SYSFAL
071/20.68.78
Fax: 071/33.39.95
e-mail: contact@sysfal.be



LA BOURSE D'ALTERNANCE: L'OUTIL DYNAMIQUE DU SITE WWW.SYSFAL.BE

PRINCIPES:

Les acteurs de l'alternance : **les jeunes, les opérateurs, les entreprises** pourront trouver les partenaires qu'ils recherchent.

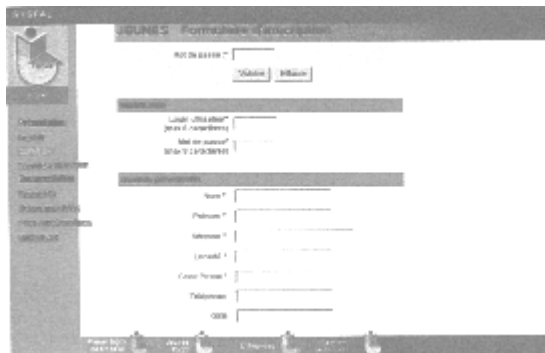
2 clés de recherche sont à leur disposition.

Clé géographique:

code postal

clé métier:

liste inspirée de la CCPQ (commission communautaire des professions et des qualifications)



Après inscription et moyennant l'utilisation de son login, tout acteur de l'alternance peut modifier ses données enregistrées dans la base.

OPERATEURS

Composante importante de la bourse d'alternance, l'opérateur peut décliner l'ensemble de ses formations organisées ou prévues, en faisant référence à la qualification, au métier, aux pré-requis nécessaires ou la certification visée. Il peut rechercher des employeurs qui sont demandeurs de contrats d'alternance.

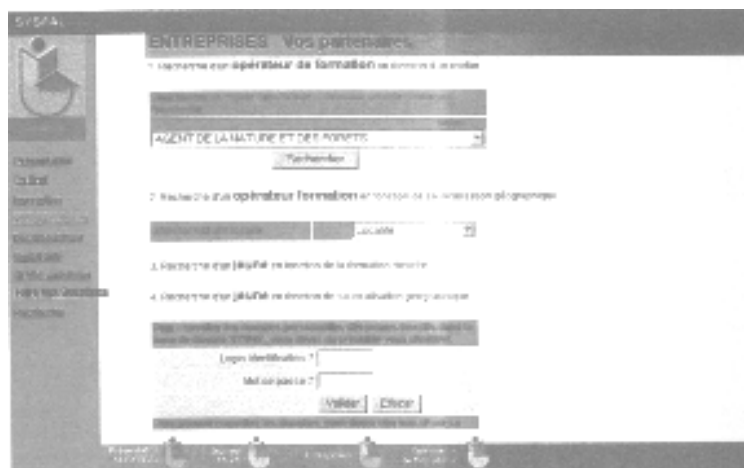
JEUNES

Les jeunes désireux de se documenter ou de suivre une formation qualifiante en alternance peuvent :

- rechercher un opérateur qui organise cette formation;
- rechercher une entreprise désireuse d'offrir à un stagiaire un contrat de formation qualifiante en alternance ;
- s'inscrire comme candidats à une formation en alternance en précisant le métier et le niveau souhaité.

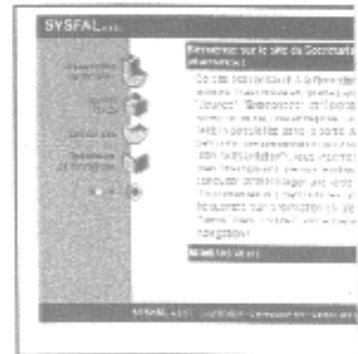
ENTREPRISES

Un employeur qui a choisi la formation en alternance comme moyen d'embauche ou de qualification s'inscrit dans la base de données en précisant le métier recherché, les pré-requis souhaités.





www.sysfal.be



Présentation
Les missions du Secrétariat permanent de la Formation en Alternance

En bref
L'alternance présentée aux jeunes

Géographie
Définition de la région de langue française

Inscris toi
Espace interactif la bourse d'alternance

Contacts
Sysfal et les opérateurs agréés

Trouver ta formation
Moteur de recherche sur la bourse d'alternance

Sysfal Info
Notre revue trimestrielle téléchargeable

Documentation
Articles de presses, références légales etc.

Questions
En direct par e-mail, contactez-nous

Sysfal Info
Notre revue trimestrielle téléchargeable

Ils ont dit

Questions
En direct par e-mail, contactez-nous

Moteur de recherche
Par mots-clés sur tout le site

Moteur de recherche
Par mots-clés sur tout le site



ORGANIGRAMME DU SITE



Présentation
L'alternance présentée
aux entreprises

Présentation
L'alternance présentée
aux opérateurs

NEWS
Au plus proche de
l'actualité de l'al-
ternance
Opportunités de
stages, modifica-
tions récentes ou
imminentes des
réglementations

En bref

En bref

Inscription
Espace interactif
la bourse d'alternance

Inscription
Espace interactif
la bourse d'alternance

Partenaires
recherche de jeunes
opérateurs de formations

Base de données
Espace interactif :
la bourse d'alternance

Documentation

Documentation

Sysfal Info
revue trimestrielle télé-
chargeable

Sysfal Info
Notre revue trimestrielle télé-
chargeable

Questions
En direct par e-mail,
contactez-nous

Questions
En direct par e-mail,
contactez-nous



Via le site internet en direct avec SYSFAL.

Autre façon de poser vos questions, mais aussi de permettre à tous de profiter des réponses qui y seront apportées: la **"Foire aux questions"**. Nous vous demandons d'utiliser ce service en nous contactant par le biais de la rubrique **@ Vos questions**. Nous vous conseillons également de consulter régulièrement cette rubrique.

Vous avez des idées, vous recherchez des jeunes, des entreprises, vous menez une expérience intéressante, vous organisez une manifestation importante,?

Faites le nous savoir!

Nous venons de vous présenter le site dans son principal aspect d'outil de développement et de promotion de la Formation en alternance.

Il va de soi que www.sysfal.be n'existe et ne peut se développer efficacement que par et à travers vous, qui êtes les acteurs principaux de notre filière de formation.

C'est pourquoi, en plus de la bourse de l'alternance, le site offre divers autres informations et services.

La page d'accueil du site vous donne un aperçu partiel des fonctionnalités à votre disposition.

C'est par vos remarques, questions et suggestions que nous pouvons alimenter une grande partie des informations qui se trouvent sur www.sysfal.be.

Notre numéro vert **0800-92345** est constamment en service du lundi au vendredi de 09H00 à 17H00.

Notre contact électronique est également à votre disposition.
contact@sysfal.be

Des liens vers d'autres sites existent déjà. N'hésitez pas à nous transmettre les coordonnées de ceux qui seraient susceptibles d'être incorporés dans la liste.

Une documentation est à votre disposition sous la rubrique qui porte le même nom **"Documentation"**. Tous les documents que vous y trouverez peuvent être téléchargés sur votre P.C. Un moteur de recherche vous facilite la sélection.

Nous les ferons apparaître dans la rubrique **"NEWS"** que vous voyez clignoter à gauche de la page d'accueil. Le cas échéant, nous les publierons dans la rubrique **"REPORTAGES"** de notre bimensuel **SYSFAL INFO**.

Nous comptons sur votre participation active.

[Bonne navigation](#)



SYSFAL 3.0

upgrade du programme d'agrément

Comme vous avez pu le constater, la nouvelle version de notre programme de demande d'agrément auprès de la Région Wallonne comporte des évolutions qui faciliteront votre travail et éviteront que des dossiers incomplets ne parviennent à l'administration.

Une fois de plus, ce sont vos suggestions et remarques qui ont permis de faire évoluer le programme. De même que pour le site Internet, nous vous remercions de votre participation et de votre implication constructives. Nous ne pouvons que vous encourager à persévérer dans ce sens. Sans vous, la majeure partie de nos outils n'auraient pas de raisons d'exister et ne pourraient progresser en efficacité

Afin de réduire au maximum le risque d'erreurs et accélérer le traitement des demandes d'agrément, une série de contrôles (zones obligatoires, validité de l'information contenue dans certaines zones,...) seront effectués lors de la sauvegarde de toute information. Un rapport d'erreurs vous sera présenté vous invitant à corriger les zones incomplètes ou erronées qui apparaîtront en rouge.

Cependant pour éviter toute perte de données vous pourrez valider une demande d'agrément comportant ces zones rouges afin de pouvoir les corriger ultérieurement. Autre sécurité, lors de l'impression d'une demande erronée la mention **"INCOMPLET"** apparaîtra sur chaque page de la demande et ne disparaîtra qu'après totale correction de l'ensemble des informations.

Dans le fichier "Employeurs" il vous est maintenant demandé d'encoder des informations relatives à la "Commission paritaire" à l' "ONSS" et au "Code NACE" dont vous pouvez découvrir la liste en cliquant sur

lunettes à côté des champs concernés.

Vous trouverez également dans le menu **"outils"** un module **d'archivage** qui vous permet de sauvegarder et de restaurer tout ou partie de la base de données. Il autorise des copies de sécurité.

Nous ne pouvons que vous conseiller de l'utiliser régulièrement afin de pouvoir pallier à toute défaillance matérielle en cours d'utilisation.

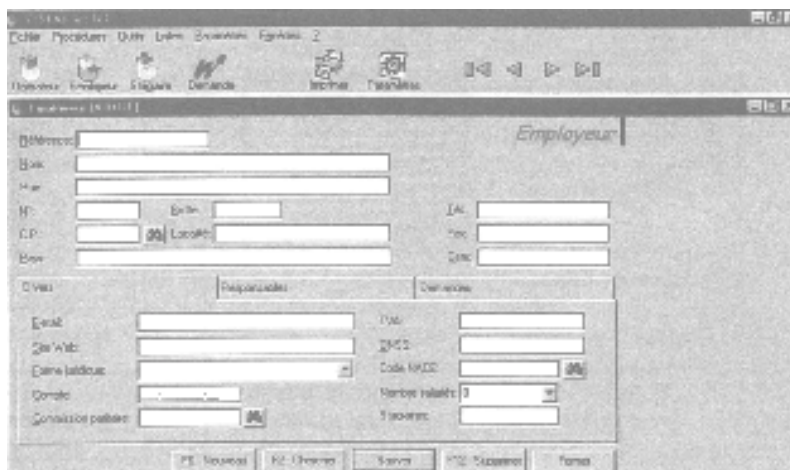
La Réindexation:

Il faut réindexer les fichiers lorsque le programme:

- affiche plusieurs fois, dans une liste, un même enregistrement;
- ne retrouve pas un enregistrement alors qu'il existe;
- s'est "planté" pendant une modification de fichier.

Vous disposez du menu **"Listes"** qui vous permet de retrouver sur écran ou d'imprimer les différents contenus que vous y trouvez:

code NACE, stagiaires, employeurs, secteurs,...



Toujours dans le menu **"Outils"** un nouveau module permet d'automatiser et de faciliter la création de documents Word contenant des informations de la base de données. Par exemple, créer un courrier (mailing) pour les employeurs dont les coordonnées sont stockées dans l'application Sysfal. Il est possible de créer des courriers à destination des employeurs, des responsables employeurs, des stagiaires, des opérateurs...

Exportation de Fichiers:

Ce module permet d'exporter les données de certains fichiers dans des fichiers texte, les rendant de ce fait utilisables dans d'autres logiciels.

Vous avez également la possibilité de décomposer vos contenus de formations en compétences à acquérir, de les sauvegarder afin de les réutiliser dans d'autres formations au titre de compétences transversales. De plus, vous pouvez sauver l'entièreté du contenu de formations organisées afin de le réintroduire directement lors de la constitution de nouveaux dossiers.

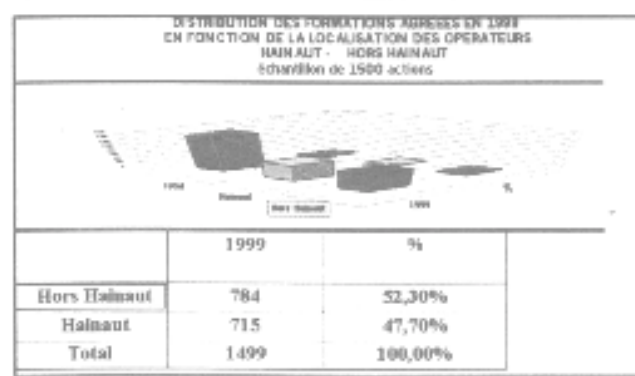
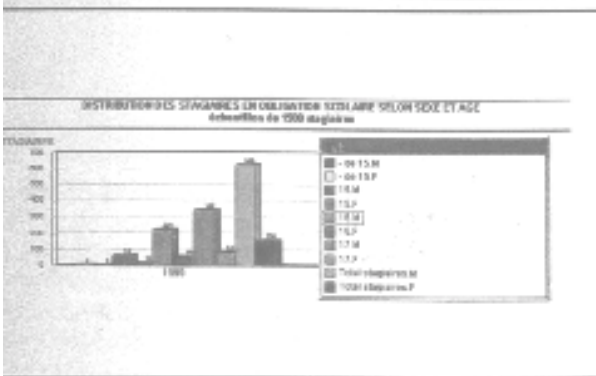
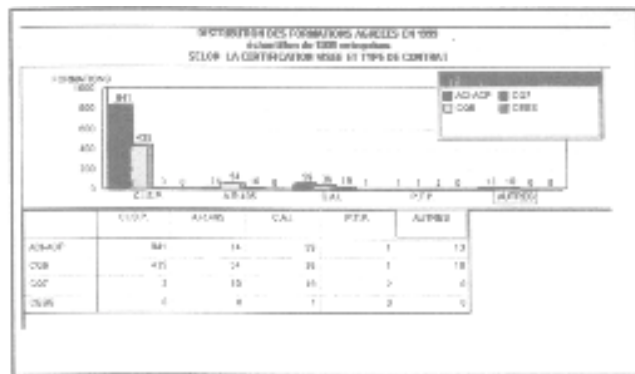
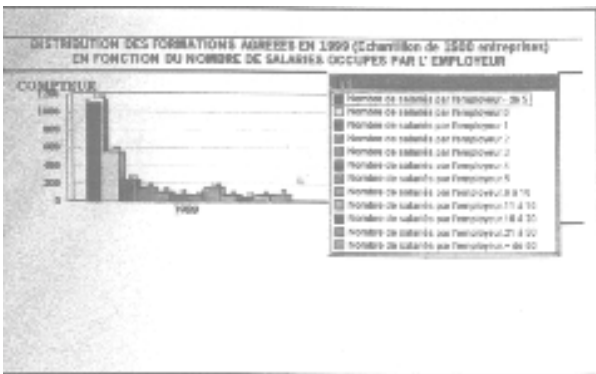
Consultez attentivement l'aide du programme, contactez-nous en cas de problèmes et continuez à nous envoyer vos remarques et suggestions.

Analyse quantitative du paysage de la formation en alternance

Grâce à l'utilisation de l'informatique, SYSFAL a pu développer une fonction d'observation et d'analyse permanente de la formation en alternance en région de langue française.

Les 2.280 actions en alternance agréées par la Région wallonne en 1999 (actions la date de début de contrat du jeune est comprise entre le 01/01 et le 31/12) ont été éclatées en plus de 170.000 informations. Ces données sont en cours de traitement, elles seront présentées dans le Sysfal Info n° 9, et par la suite, disponibles sur le site Internet www.sysfal.be

Quelques modèles de tableaux qui seront prochainement disponibles.



REMARQUES ET LIMITES

Pour être complète et permettre ainsi de proposer des actions novatrices mobilisatrices voire correctives cette analyse statistique descriptive devra être mise en parallèle avec les données de l'observatoire socio-économique de la Région wallonne ou avec les chiffres d'effectifs réels de jeunes en formation auprès de chaque opérateur. Nous développons également des outils de statistique mathématique et cartographique.

Les informations traitées sont extraites des formulaires de demandes d'agrément introduites par les opérateurs de formation auprès de la Région wallonne.

Ces informations doivent alors être considérées comme autant de déclarations d'intention à agir ou à se comporter de la manière décrite, seule l'évaluation nous permettra de vérifier la conformité, dans les faits, du déroulement des actions décrites.